TdR du marché

|  |  |
| --- | --- |
| Coopération Technique avec Cameroun/TchadSoutien aux parcs nationaux transfrontaliers BSB Yamoussa | Numéro du Projet : 13.2280.9 |

1. Description des prestations
	1. Mission générale de l’attributaire

En vertu du présent contrat, le titulaire du marché (TM) est responsable pour la conception et la mise en œuvre d'un processus de réflexion et de concertation au BSB Yamoussa. Le but de ce processus est de présenter un concept de gestion professionnelle et un concept de financement durable pour la BSB Yamoussa pour validation par le Comité Bi-national de Supervision et d'Arbitrage (CBSA). Basée sur les expériences régionales et locales, le concept de gestion doit inclure la participation effective de la population. En outre, du côté camerounais des parcs nationaux, le TM devra soutenir la mise en place d'un forum multilatéral de discussion avec les concessionnaires de chasse, la Chefferie traditionnelle, les ONG locales, l’administration forestière déconcentrée et d'autres parties prenantes de façon à rendre transparent la distribution des revenus de la grande chasse et les investissements précisées dans les contrats de bail de ces concessions. L'utilisation des revenus devrait servir à soutenir le développement local et d'améliorer les conditions de vie de la population locale. Le forum de discussion multilatérale visera également à thématiser les conflits d’utilisation dans les zones de chasse (conversion en terres agricoles, pâturages) et à développer des solutions durables. En outre, le TM développera un système de surveillance par satellite, qui est en mesure de suivre les changements essentiels d'utilisation légale et illégale au BSB Yamoussa et ses zones tampons.

Une étroite collaboration est ainsi requise entre le personnel détaché par le Bureau d’Ingénieurs-Conseils et le Directeur de programme (DP), responsable pour la contribution allemande envers le BMZ.

Le rapportage est semestriel et en allemand, conformément au format des rapports d’avancement GIZ. Le premier rapport intermédiaire sera présenté le 15 Août 2017. Pour tous les rapports, il est essentiel d’y faire des déclarations (partielles), si le projet se trouve bien dans la thématique définie en A.3.1 (Objectif du programme, indicateurs, période et contenu) et A.3.2. (groupes cibles) Le soutien à la gestion du projet en tenant compte du modèle de gestion « Capacity WORKS » est assurée.

* 1. Option 1 : Avenant au contrat pendant la période de mise en oeuvre

Une prorogation de 6 mois du contrat jusqu’au 31/03/2019 est possible, mais subordonné à l'approbation du BMZ.

Pendant cette période de prolongation, les mesures suivantes sont à poursuivre :

* Supporter les CBPE et CPSA dans la consolidation et l'adoption du concept de gestion et du concept de financement durable pour BSB Yamoussa ;
* Promouvoir le forum multilatéral de discussion avec les concessionnaires de chasse ;
* Poursuivre du système de surveillance par satellite, en offrant des formations (renforcement des capacités) et un soutien aux autorités compétentes

Le cas échéant, la valeur du contrat serait augmentée jusqu'au niveau autorisé par la loi.

* 1. Option 2 : La répétition de services similaires : contrat suivant

Après la période contractuel, y compris la prolongation mentionnée ci-dessus, une extension jusqu'à 2 ans est possible, sous réserve de l’obtention d'une prolongation du projet par le BMZ. En cas d'une suite au contrat, le contenu du contrat prévu par an ne changera pas de manière significative par rapport à au contrat actuel prévu pour la période de 05/2017 à 10/2018. Durant cette période de prolongation, les mesures suivantes sont à poursuivre :

* Soutien dans la mise en œuvre du concept de gestion et du concept de financement durable du BSB Yamoussa ;
* Soutien supplémentaire au forum multilatéral de discussion avec les concessionnaires de chasse ;
* Consolidation du système de surveillance par satellite

Le concept de mise en œuvre et le personnel clé ne peuvent pas changer de manière substantielle durant cette période.

* 1. Réalisation du projet axée sur l'impact

L’atteinte des résultats est l’indicateur pour l’exécution réussie du projet. Les objectifs sont définis ayant des impacts. Le cadre de contrat se base sur l'idée que le renforcement de l'orientation des impacts exige en même temps des mécanismes flexibles par rapport aux inputs. Dans les services du consultant ces deux principes (impact et flexibilité) doivent être pris en compte. Les deux sont considérés dans l'analyse des offres.

Cela se traduit par une plus grande marge de manœuvre à la fois dans la méthode proposée par le consultant et dans la mise en œuvre du projet. Pour décrire la réussite d'un projet, on a besoin d'indicateurs, qui peuvent démontrés les effets du projet. Cela exige une évaluation de la situation initiale (de référence) et un examen de la situation à la fin du projet. Cette situation doit être considérée dans l’offre du consultant. Des réflexions doivent donc être inclues dans l’offre technique pour ces indicateurs sus-mentionnées : Comment des valeurs mesurables peuvent être choisies et déterminées qui sont conformes aux principes du suivi axée sur les résultats de la GIZ.

Il est prévu que le TM réagit avec souplesse aux changements, surtout si le projet est en danger de quitter sa voie ciblé (indicateurs sous A. 3.3 et B. 3.1 6). Les cinq facteurs de réussite de Capacity WORKS et le modèle de gestion de la GIZ doivent être prise en compte.

* 1. Suivi et évaluation

Comme dans tous les projets/programmes, des développements qui peuvent conduire ultérieurement à des difficultés du projet doivent être identifiés le plus rapidement possible. De plus, en considérant l’orientation susmentionnée envers des résultats le suivi/évaluation a une importance cruciale. Pour ces raisons, un système de suivi et d'évaluation adéquat devra être mis en place qui permettra le partenaire, le TM et l’employer d'observer le développement du projet et de conduire le projet sous contrôle des cinq facteurs de réussite de Capacity WORKS. Ainsi on ne conduira pas des structures parallèles, mais recoure à des données disponibles dans le pays partenaire.

Aussi ici les principes du cadre du mandat axé sur les résultats doivent être respectés. Il est donc proposé d'orienter le système de S&E aux chaînes d'effets.

* 1. Connaissances linguistiques

La langue de travail du projet est le français. La communication avec la GiZ est tenu en allemand et/ou en français. L'offre doit être fournie en allemand. Un bref résumé (max. 3 pages) en anglais ou en français est à ajouter à l'offre technique, qui est en allemand. Les projets de référence peuvent être donnés en allemand, en français ou en anglais. Les CV doivent être soumis en anglais ou en français. Les rapports semestriels des experts doivent être rédigés en allemand.

1. Exigences de performance spécifiques

Le TM est responsable pour l'exécution de l'indicateur de succès suivant :

Indicateur de succès 6 : une stratégie de gestion durable du parc, axée sur le genre, y compris le concept de financement durable est soumise à l'organe de coordination binational.

Dans ce contexte, le Bureau d’Ingénieur-Conseil appuie le projet avec la mise à disposition de l'ensemble de prestations (EP) suivantes :

EP1 : Développement d'un concept concerté de gestion effective BSB Yamoussa, et sensible au genre, ainsi qu’un concept de financement durable du Parc

Sur la base de l'état actuel des discussions et en utilisant des exemples de la région, le TM organise et accompagne un processus de discussion et de concertation au Cameroun et au Tchad.

Les activités importantes du TM sont :

* Analyse de la situation financière (« gap-analysis ») pour le parc national de Bouba Ndjida et Bénoué (2017[[1]](#footnote-1)) et Sena Oura (2018).
* Plan d'affaires pour Bouba Ndjida, Bénoué (2017) et Sena Oura (2018)
* Sur la base des expériences au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad (Décembre 2015, voir annexe 1), et en prenant en compte des expériences d’autres pays de la région, le TM développe de manière participative avec les représentations des populations un concept à la gestion du BSB (Cogestion / gestion participative) confirmée par les organes compétents.
* Présentation des différents modèles de gestion et de financement utilisés dans la région. Evaluation et présentation de la situation actuelle et de l'état des discussions sur le financement et la gestion des aires protégées dans les deux pays.
* Conduit ensemble avec les partenaires l’élaboration un processus détaillé, avec l'aide d'un groupe de travail, à une proposition du concept coordonné. Soutien et modération du processus.
* Présentation auprès du Comité Binational de Supervision et d'Arbitrage (CBSA) de l'approche concertée pour la gestion du BSB Yamoussa, qui est sensible au genre, et efficace, y compris un concept de financement durable, ainsi que la présentation du concept global lors d'un atelier, ainsi que sous format imprimé.

EP2 : L'amélioration de la transparence, de la visibilité et de l'impact des revenus générés par la grande chasse et des parts destinés aux populations pour le développement socio-économique et des mesures socio-économiques destinées à la population qui sont incorporées aux cahiers des charges des concessionnaires de chasse au Cameroun

* Formation d'un forum multilatéral formel de discussion avec les concessionnaires de chasse, la Chefferie traditionnelle, les ONG locales, l’Administration forestière déconcentrée, etc.
* Analyse économique/évaluation de la rentabilité des zones de chasse au BSB Yamoussa (zones d'Intérêt cynégétique ZIC 10, 11, 12, 20, 21, 23, 24),
(cf. Lescuyer et al. 2016[[2]](#footnote-2))
* Modération de la discussion sur la situation actuelle de l'utilisation des fonds et des mesures socio-économiques. Développement participatif des propositions d'amélioration.
* Promotion d'un accord entre les concessionnaires de chasse, l’Administration forestière déconcentrée et les populations concernant l'utilisation ou la non-utilisation des terres dans les zones de chasse.
* Développement et mise en œuvre une stratégie de communication et d'information concernant les revenus de la chasse et leurs avantages.

Le TM contribue à la mensuration des indicateurs de performance 2 et 4 : (2) Les zones illégalement utilisées (braconnage transfrontalier et local, les mines d'or, le pâturage, l'agriculture) à l’intérieure du parc national BSB Yamoussa sont réduites de x%. (4) La conversion illégale d'utilisation pour le pâturage et l'agriculture des zones tampons du parc national de Bouba Ndjida par la population locale est arrêtée.

En vertu de ces indicateurs, le TM exécute l’EP3 :

EP3 : Analyse d'images satellites récentes relative à la situation actuelle et au développement de l'utilisation des terres par l'agriculture dans l’ensemble du BSB Yamoussa, y compris les zones tampons, et ainsi le suivi associé de l'utilisation légale/ illégale et tolérés des terres (également à la base pour l’EP2).

 En consultation avec l'équipe GIZ sur place également la présentation des infrastructures socio-économiques tels que les forages/points d'eau, mines d'or, etc. Il faut veiller à la bonne concertation et la complémentarité avec d'autres projets (par exemple BGR), qui font l'analyse d'images satellites dans la région. Assurer l'utilisation durable et le développement de l'information par l’implication des institutions locales appropriées.

La prestation de service pour les EP 1-3 se fait à partir de mai 2017 (planifié) et prendra fin le 31 octobre 2018.

1. Termes de référence des professionnels

La fourniture et la coordination du personnel qualifié est au premier plan de l’ensemble des performances à fournir par le TM.

La mission de l’Expert long terme 1 devrait commencer en mai 2017. La mission se termine en octobre 2018.

1. **Détachement d’un expert international long terme**

D’importance particulière pour la réalisation des objectifs listés est le détachement d'un expert international long terme (jusqu'à 18 HM) en tant que chef d'équipe et consultant, basé à Garoua, Cameroun, avec le profil suivant :

* Diplôme en biologie, sciences forestières, sciences environnementales ou domaine de spécialité similaire ;
* Au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des aires protégées avec les populations locales et des instruments financiers, avec la connaissance des acteurs concernés typiques dans le secteur public, privé et civil.
* Expérience de travail dans la région est très souhaitable ;
* Expérience avec les acteurs et les défis du tourisme de chasse est souhaitée ;
* Expérience en planification, mise en œuvre et suivi des projets en matière de coopération au développement ;
* Expérience en initiation, accompagnement et modération des processus de concertation et des négociations complexes ;
* Expérience dans l'organisation et la tenue d'ateliers, des conférences sur la gestion des aires protégées ;
* Expérience dans l'élaboration des règlements et des stratégies en matière de forestière et de l’environnement ;
* Expérience de travail avec les populations indigènes et les communautés locales ;
* Expérience en travaillant avec le secteur privé ;
* Nous préconisons des compétences socioculturelles, la capacité de réflexion interdisciplinaire et d'agir de manière convenable avec le Client ainsi que d’être sensible à sa politique ;
* Bonne maîtrise de la langue française, langue allemande parlé et écrit (hautement souhaitable);
* Expérience avec le modèle de gestion de la GIZ, Capacity WORKS.

Principales tâches de l'expert international de long terme sont les suivants :

* Tâches de consultation :

Les principales tâches de l’ELT sont dérivées des trois ensembles de prestations décrites plus haut. (Voir ci-dessus).

Les principales tâches comprennent :

* Analyse et compilation des divers concepts de gestion et de financement des aires protégées, en tenant compte de l'aspect genre ;
* Initiation et suivi d'un processus qui conduit à l'implication de la population locale dans la gestion du BSB Yamoussa ;
* Soutien au développement des plans d'affaires des parcs nationaux ;
* Préparation des produits d'information spécifiques, le suivi technique des visites d'échange / voyages d'études aux sites pertinentes ;
* Information et organisation des échanges entre les acteurs clés ;
* Facilitation des processus de négociation ;
* Soutien aux missions des responsables politiques ;
* Etroite coopération technique avec les autres champs d’action du programme, notamment 3 (soutien à la coopération transfrontalière) et 4 (développement d'activités alternatives de sécurité alimentaire et des activités génératrices de revenus)
* Activités de gestion
* Organisation et réalisation des conférences, des ateliers, des voyages d'études, etc.
* Soutien à la coordination de la mise en œuvre du projet, y compris la planification budgétaire, les questions intersectorielles, le suivi et l'évaluation et du rapportage envers le BMZ ;
* Soutien du responsable du programme (AV) en préparation et mise à jour et/ou adaptation de la conception du projet en considérant les cinq facteurs de réussite de Capacity WORKS ;
* Soutien du responsable du programme (AV) et chef de projet (DV) dans la préparation du projet et la phase couverte par l’avenant ;
* Assistance en relations publiques (GIZ- Newsletter, site web COMIFAC, etc.);
* Direction disciplinaire et technique d'experts nationaux, ainsi que le personnel de soutien et le personnel administratif ;
* Planification des missions d’experts courts termes nationaux et internationaux, préparation des termes de référence, appui et conduite ;
* Soutien du développement et de la mise à jour du système de suivi/évaluation du projet, notamment sur les indicateurs de succès 2, 4 et 6
1. **Expert local / régional long terme**

Détachement d’un expert local/régional long terme (18 HM) basé à Garoua, Cameroun :

* Diplôme dans un domaine technique pertinent (gestion des aires protégées, l'agriculture, développement rural, gestion des ressources naturelles, etc.)
* Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion des aires protégées, la gestion des zones tampons, la cogestion des aires protégées et/ou des mécanismes de financement durable ;
* Au moins 2 ans d'expérience dans les processus complexes de négociation ;
* Aptitude à la modération/animation d’ateliers ;
* Compétences sociales et être familiarisés avec l'utilisation de méthodes participatives ;
* Bonne maitrise du français, une très bonne expression écrite ; si possible compétences en anglais.
* **Tâches spécifiques :**
* Production et entretien des contacts et des connexions aux acteurs clés ;
* Modération, animation d’ateliers ;
* Formulation de protocoles de résultats et - en collaboration avec le ELT- des documents de conception ;
* **Activités de gestion**
* Contributions aux rapportage
* Organisation d'ateliers et de voyages d'étude / visites d'échange
1. **Experts internationaux/nationaux court terme**

Le TM propose un pool d’experts internationaux/nationaux court terme dont les taches spécifiques sont :

* Experts internationaux court terme (jusqu’à concurrence de 10,5 HM)
* Exécution de l’EP3 : Analyse d'images satellites relative à la situation actuelle et au développement de l'utilisation des terres par l'agriculture dans l’ensemble du BSB Yamoussa et le suivi associés de l'utilisation légale/illégale et tolérée des terres ;
* Appui au développement de plans d'affaires des aires protégées, analyse financière, analyse, explication et comparaison des différents éléments de gestion et de financement. Soutien à l’adaptation éventuel au contexte spécifique ;
* Développement de systèmes de (co)gestion pour les aires protégées ;
* Appui à l'évaluation économique des zones de chasse ;
* Renforcement des capacités et formation pour une utilisation efficace des données, et pour l'entretien et la mise à jour du système SIG.
* Experts national court terme (jusqu’à concurrence de 12 HM)
* La vérification des formes d'utilisation des terres à l’intérieur du BSB Yamoussa dans le cadre de l'analyse d'images satellites ;
* Modération des négociations sur la réglementation de l’utilisation par la population locale dans les zones de chasse ;
* Evaluation économique des zones de chasse ;
* Explication et comparaison des différents systèmes de cogestion des aires protégées

Il est possible de présenter des experts court-terme, qui couvrent plusieurs des sujets mentionnés ci-dessus. Au cours de la mise en œuvre d'autres exigences peuvent être identifiées en consultation avec le client et être couverts par d’ECTs. Le nombre total des HM d’expertise nationale et internationale ne change pas. Les dates et la durée des missions des experts sont à coordonner de manière flexible avec le partenaire et le client. Les experts internationaux à court terme doivent avoir une bonne maitrise du français parlé et écrit. En plus, ils doivent avoir une vaste expérience de travail pertinente dans le domaine désigné ainsi que l'expérience de travail dans la région. En outre, on suppose la compétence socioculturelle.

1. quantification
2. **Déploiement du personnel**

| **Position** | **Sujet** | **PM** |
| --- | --- | --- |
| CTP  | * Gestion de projet
* Modération du processus
* Analyse et la concertation des concepts de gestion et de financement
* Zones de chasse
* Coordination des voyages d'étude
* Coordination avec d'autres champs d'action
* Gestion du pool d’experts
 | 18 |
| Expert LT national | * Organisation des ateliers
* Modération des ateliers et rapportage
* Réseautage / relations publiques
* Zones de chasse
 | 18 |
| Experts CT internationaux | * Analyse de l’utilisation de terres par satellite
* Plans d'affaires et des concepts de financement
* Concepts de gestion / cogestion des aires protégées
* Evaluation économique des zones de chasse
 | 10,5 |
| Experts CT nationaux | * Analyse de l’utilisation de terres par satellite
* Négociations en réglementations de l'utilisation des terres
* Cogestion des aires protégées
* Evaluation économique des zones de chasse
 | 12 |

1. **Equipements**

Une voiture 4x4 sera mise à la disposition du TM (assurance inclus). (Coûts d'exploitation voir point 3). Jusqu'à concurrence de 25.000,- € seront mise à la disposition du TM pour la fourniture d'images satellites. Pour les petits achats, par exemple pour l'équipement de bureau jusqu'à concurrence de 15.000,- € sont à la disposition du TM. A part de ça, il n'y a pas d'autres biens d'équipement mise à la disposition du TM par le client.

1. **Biens de consommation**

Un bureau surveillé sera mise à disposition à Garoua.

Mise à disposition du TM par le client :

* Dépenses courantes frais de bureau : 8100,-€ (forfait)
* Frais de fonctionnement : voitures : 14400,- € (forfait)

Pour d’autres coûts (p.ex. frais de téléphone satellite, imprimer cartes de travail): 9000,- € (ff)

1. **Personnel administratif / de soutien national**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Position** | **Sujet** | **PM** |
| Personnel administratif | Comptabilité, Administration | 18 |
| Chauffeur | Transport | 18 |
| Total |  | 36 |

1. **Séminaires et formations**

Mise à disposition du TM d’un budget de jusqu'à 240.000,- € pour la réalisation/organisation des ateliers, des voyages d’échanges et d'études. Ces mesures doivent être coordonnées en étroite collaboration avec le projet.

1. **Position de rémunération flexible**

Pour imprévus 70 000,- € sont prévus dans le cadre de la rémunération flexible.

1. **Subventions locales**

Pas prévu (seront pris par la GIZ, le cas échéant)

1. prestations du partenaire

Prestations du partenaire comprennent la fourniture d'un bureau. Dans une certaine mesure, des salles de réunions et d'ateliers peuvent aussi être fournis par le partenaire.

1. Remarques

L'application du modèle de gestion Capacity WORKS est un composant de l'exécution de la commande, et en conséquence une partie de la description des prestations. Cela signifie que la prise en compte appropriée de Capacity WORKS est incluse dans l'évaluation technique de l'offre. Il est à prendre soin de la qualification reconnue par la GIZ du personnel concerné (chef d'équipe, Backstopper) avant de lancer le projet.

S'il vous plaît limiter votre offre à un maximum de 22 pages (à l'exclusion des CV et des pièces jointes), le concept du personnel et la conception des processus doivent être des éléments centraux.

La planification opérationnelle du projet est annexée au présent cahier de charge (10/2016 - 04/2018).

Annexes :

* Annexe 1 : Rapport de l’atelier de partage et capitalisation des expériences de cogestion et de gestion communautaire dans et autour des aires protégées d’Afrique Centrale (2015) ·
* Annexe 2 : Plan d'opération 2016 - 2018
1. Les chiffres annuels décrivent la réalisation des documents. [↑](#footnote-ref-1)
2. Lescuyer,G. J. Ngouhouo Poufoun, L. Defo, D. Bastin and P.Scholte 2016. Does trophy hunting remain a profitable business model for conserving biodiversity in Cameroon? *Int.Forestry Review* http://pfbc-cbfp.org/news\_en/items/G-Lescuyer.html [↑](#footnote-ref-2)